

Vos enfants

Nombre d'enfants : Français : Nés en France : Résidents en France :

Enfant 1 - Pays de résidence :

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Date d'entrée en France :/...../.....

Scolarisé ? Oui Non (*cocher*) Depuis le/...../.....

Classe actuelle : Établissement scolaire :

Enfant 2 - Pays de résidence :

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Date d'entrée en France :/...../.....

Scolarisé ? Oui Non (*cocher*) Depuis le/...../.....

Classe actuelle : Établissement scolaire :

Enfant 3 - Pays de résidence :

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Date d'entrée en France :/...../.....

Scolarisé ? Oui Non (*cocher*) Depuis le/...../.....

Classe actuelle : Établissement scolaire :

Enfant 4 - Pays de résidence :

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Date d'entrée en France :/...../.....

Scolarisé ? Oui Non (*cocher*) Depuis le/...../.....

Classe actuelle : Établissement scolaire :

Si vous avez plus de 4 enfants, merci de compléter ces informations sur une feuille blanche.

Attaches familiales en France, dans le pays d'origine et/ou à l'étranger (père, mère, frères, sœurs)					
Nom Prénom	Date de naissance	Pays de résidence	Nationalité	Lien de parenté	Décédé
Père :				Père	
Mère :				Mère	

Si vous avez plus de 5 frères et sœurs, merci de compléter ces informations sur une feuille blanche.

Votre document d'identité actuel

Passeport Carte nationale d'identité autre document

(préciser).....

Numéro.....valable du...../...../.....au...../...../.....

Lieu de délivrance.....

Votre entrée en France

Date d'entrée en France/...../.....

Sous-couvert d'un visa C d'un visa D d'un compostage sans visa

Votre situation professionnelle

Salarié Sans emploi Autre (préciser).....

Type de contrat : CDI CDD Intérim Promesse d'embauche Non déclaré
depuis le/...../.....

Employeur : Téléphone :

Adresse :

Je soussigné(e) (Nom-Prénom)

- *déclare sur l'honneur que ma situation matrimoniale est conforme à la législation française et que je ne vis pas en situation de polygamie sur le territoire français ;*
- *m'engage à respecter les principes qui régissent la République française.*
- *certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus.*

Je suis informé(e) que les titres, actes d'état-civil et documents présentés dans le cadre de la présente demande de titre de séjour feront l'objet d'une authentification auprès des autorités ou organismes qui les ont émis.

Date : Signature (obligatoire):

Rappel : toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Pièces à fournir

Vous devrez présenter les originaux et fournir les photocopies des documents mentionnés.

<i>Dans tous les cas</i>	Réservé à l'Administration	
Passeport en cours de validité (pages relatives à l'état civil, aux visas, aux tampons d'entrée et de sorties et à la validité)	<input type="checkbox"/>	
Acte de naissance		
Titre de séjour dont le demandeur dispose éventuellement (même s'il est périmé).	<input type="checkbox"/>	
Un justificatif de domicile datant de moins de 6 mois : - facture (électricité, gaz, eau, téléphone fixe, accès à internet) ; ou bail de location ou quittance de loyer (à l'exception de celle fournie par un particulier) ; ou taxe d'habitation - si hébergement à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois - si vous êtes hébergé par un particulier : <ul style="list-style-type: none">▪ une attestation de l'hébergeant datée et signée▪ photocopie de la carte d'identité ou de séjour de l'hébergeant▪ acte de propriété (ou relevé de taxe d'habitation ou copie du bail de location) ou facture (électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès à internet) de l'hébergeant	<input type="checkbox"/>	
3 photos au format 3,5 x 4,5 cm, tête nue, récentes et parfaitement ressemblantes.	<input type="checkbox"/>	

PREMIÈRE DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR

Ancienneté de séjour inférieure à 5 ans

<p>Un justificatif du lien familial, d'un partenariat enregistré ou d'une relation de concubinage dûment attesté (liens antérieurs au 01/01/2021, sauf dans le cas des enfants) : conjoint (e) d'un ressortissant britannique : <i>extrait d'acte de mariage ou livret de famille ;</i> partenaire enregistré (e) d'un ressortissant britannique : <i>PACS et attestation de non-dissolution datant de moins de 3 mois, ou certificat datant de moins de 3 mois de partenariat enregistré à l'étranger ;</i> relation dûment attestée de concubinage avec un ressortissant britannique : <i>attestations sur l'honneur de concubinage et de deux documents (une de moins de 3 mois de partenariat et l'autre datant du début de la vie commune) établissant la vie commune : facture, ou bail de location ou quittance établis aux 2 noms ;</i> enfant majeur d'un ressortissant britannique (descendant direct) : <i>extrait d'acte de naissance avec filiation ou livret de famille ;</i> enfant majeur du conjoint d'un ressortissant britannique (descendant direct) : <i>extrait d'acte de mariage et extrait d'acte de naissance avec filiations ou livret de famille ;</i> père ou mère d'un ressortissant britannique (ascendant direct) : <i>extrait d'acte de mariage et extrait acte de filiation du descendant ou livret de famille ;</i> père ou mère du conjoint d'un ressortissant britannique (ascendant direct) : <i>extrait d'acte de mariage et extrait d'acte de naissance avec filiation du descendant ou du livret de famille ;</i> autre membre de famille : entrée en France avant 2021 et qui, dans le pays de provenance, est pris en charge par le ressortissant britannique, ou fait partie de son ménage, ou qui requiert une prise en charge personnelle par le ressortissant britannique pour des raisons médicales graves : <i>actes officiels d'état civil justifiant du lien familial.</i></p>	<input type="checkbox"/>	
<p>Justificatif du motif légitime (raison de santé, cas de force majeure, difficultés à revenir en France, motifs professionnels, etc.) de dépôt tardif (après le 04/10/2021) de la demande de titre de séjour, uniquement dans les cas suivants : demande déposée par un « autre membre de famille » ; demande déposée par un membre de famille après les 3 mois suivants son entrée en France ; demande déposée par un enfant d'un ressortissant britannique ou de son conjoint, après son dix-neuvième anniversaire ;</p>	<input type="checkbox"/>	
<p>Le titre de séjour dont le ressortissant britannique bénéficiaire de l'accord de retrait est détenteur ;</p>	<input type="checkbox"/>	
<p>Justificatifs de prise en charge, uniquement si le demandeur est un membre de famille pris en charge dans l'une des situations suivantes (ces justificatifs ne sont pas à fournir par les personnes suivantes : enfants de moins de 21 ans d'un Britannique ou de son conjoint / conjoint, partenaire enregistré ou concubin d'un Britannique) : <u>Enfant de 21 ans ou plus d'un Britannique ou du conjoint d'un Britannique / Père ou mère d'un Britannique ou du conjoint d'un Britannique :</u> Justificatif prouvant le soutien matériel et financier apporté par, selon le cas, l'ascendant ou le descendant : preuve des versements de sommes d'argent effectués au profit du demandeur ; (ordre de virement sur les 6 mois précédant la demande) ; ou relevés de compte sur les 6 mois précédant la demande ; ou inscription en tant que personne à charge sur l'avis d'imposition du Britannique avec lequel le demandeur est lié ; ou preuve des aides matérielles apportées par le Britannique au cours des 6 derniers mois ; <u>Personne déjà prise en charge dans le pays de provenance par un ressortissant britannique ou faisant de son ménage, et séjournant en France avec ce ressortissant britannique :</u> justificatifs prouvant le soutien matériel ou financier par ce ressortissant britannique : preuves des versements de sommes d'argent effectués au profit du demandeur (ordres de virement dans le pays de provenance sur les 6 mois précédant la demande en France) ; ou relevés des comptes dans le pays de provenance en tant que personne à charge sur l'avis d'imposition du ressortissant britannique avec lequel le demandeur est lié ; ou preuve des aides matérielles apportées par le ressortissant britannique dans le pas en provenance sur les 6 mois précédant la demande en France ; ou preuve de l'hébergement du demandeur dans le pays de provenance avec ce ressortissant britannique avant l'installation en France de ce dernier et sur les 6 derniers mois en France (documents administratif de moins de 6 mois présentant une adresse identique à celle du Britannique). <u>Membre de la famille d'un ressortissant britannique prenant en charge pour des raisons médicale graves le demandeur qui séjourne effectivement avec lui en France :</u> justificatifs relatifs à l'état de santé du demandeur et soutien apporté par ce ressortissant britannique : certificat médical établissant la gravité de l'état de santé du demandeur et la nécessité d'une prise en charge ; attestation sur l'honneur du ressortissant britannique prenant en charge le demandeur selon laquelle il déclare s'occuper du demandeur et lui apporter toute l'aide adaptée à son état, en cas d'hébergement par le ressortissant britannique, preuve de l'hébergement du demandeur (document administratif de mois de 3 mois présentant une adresse identique à celle du ressortissant britannique).</p>	<input type="checkbox"/>	
<p>Le cas échéant : Justificatifs à produire par le membre de la famille britannique dont le lien de famille avec un ressortissant britannique bénéficiaire de l'accord de retrait a été rompu : <u>En cas de décès du Britannique avec lequel je suis lié :</u> <i>Acte de décès du ressortissant accompagné ou rejoint ;</i> <u>En cas de divorce ou d'annulation de mariage :</u> <i>Jugement de divorce ou décision d'annulation de mariage ;</i> <u>En cas de départ de France du Britannique avec lequel je suis lié :</u></p>	<input type="checkbox"/>	

<i>Document attestant du départ de France : attestation sur l'honneur, ou attestation professionnelles, ou tout autre document.</i>			
<p>Le cas échéant : Justificatif à produire par le membre de famille ressortissant d'un pays tiers à l'UE/EEE/Royaume-Uni, dont le lien de famille avec un ressortissant britannique bénéficiaire d'accord de retrait a été rompu :</p> <p><u>En cas de décès du ressortissant britannique et que je réside en France en tant que membre de a famille de ce Britannique depuis plus d'un an avant ce décès :</u> <i>Acte de décès ;</i></p> <p><u>En cas de divorce ou annulation de mariage après 3 ans de mariage dont au moins 1 an en France :</u> <i>Jugement de divorce ou décision d'annulation du mariage ;</i></p> <p><u>En cas de garde ou droit de visite des enfants du membre de famille britannique après le divorce ou annulation de mariage :</u> <i>Jugement de divorce ou décision d'annulation de mariage ;</i> <i>Une décision de justice ou un document relatif à l'accord des parents portant sur la garde d'enfant ou le droit de visite ;</i></p> <p><u>En cas de divorce ou d'annulation de mariage et en cas de situation particulièrement difficile (ex : violences conjugales) :</u> <i>Tout document relatifs à la situation difficile ;</i></p> <p><u>En cas de décès ou de départ de France du ressortissant britannique et garde de ses enfants qui n'ont pas terminé leur scolarité :</u> <i>Acte de décès ou document attestant de son départ de France ;</i> <i>Attestation de scolarité des enfants.</i></p>		<input type="checkbox"/>	
Ancienneté de séjour supérieur à 5 ans			
R ressortissant britannique :			
<p><u>R ressortissant britannique possédant un titre de séjour valable 10 ans portant la mention « Citoyen UE/EEE/Suisse Séjour Permanent » :</u> Le titre de séjour valable 10 ans portant la mention « Citoyen UE/EEE/Suisse – Séjour Permanent » dont le demandeur disposait jusqu'alors.</p> <p><u>R ressortissant britannique ne possédant pas un titre de séjour valable 10 ans portant la mention « Citoyen UE/EEE/Suisse – Séjour Permanent » :</u> Le titre de séjour dont le demandeur disposait jusqu'alors ou, s'il n'a jamais disposé d'un titre de séjour en France, un justificatif établissant la date de son installation en France : contrat de bail, ou contrat d'assurance habitation, ou attestation d'assurance habitation, ou avis d'imposition, ou contrat de travail, ou bulletin de paie, ou un document délivré par la sécurité sociale ou tout autre document justificatif au choix du demandeur. <i>NB : si le demandeur est arrivé mineur en France, il produit le justificatif se rapportant à l'installation d'un de ses parents.</i></p>		<input type="checkbox"/>	
<p style="text-align: center;"><u>Membre de famille ressortissant d'un pays tiers à l'UE/EEE/Suisse/Royaume-Uni :</u></p> <p>Le titre de séjour valable 10 ans portant la mention « Directive 2004/38/CE – Séjour permanent » dont le demandeur disposait jusqu'alors.</p>		<input type="checkbox"/>	
RENOUVELLEMENT DE TITRE DE SÉJOUR			
Ancienneté de séjour inférieure à 5 ans			
Mêmes documents spécifiques que ceux demandés lors de la première demande ;		<input type="checkbox"/>	
Ancienneté de séjour supérieur à 5 ans			
<p><u>Demandeur titulaire d'un titre de séjour portant la mention « Accord de retrait du Royaume-Uni de l'UE » d'une durée inférieure à 5 ans</u> Le titre de séjour valable 10 ans portant la mention « Directive 2004/38/CE – Séjour permanent dont le demandeur disposait jusqu'alors. Un justificatif établissant la date de son installation en France : contrat de bail, ou contrat d'assurance habitation, ou attestation d'assurance habitation, ou avis d'imposition, ou contrat de travail, ou bulletin de paie, ou un document délivré par la sécurité sociale ou tout autre document justificatif au choix du demandeur. <i>NB : si le demandeur est arrivé mineur en France, il produit le justificatif se rapportant à l'installation d'un de ses parents.</i></p>		<input type="checkbox"/>	
<p><u>Demandeur titulaire d'un titre de séjour portant la mention « Accord de retrait du Royaume-Uni de l'UE » d'une durée de 5 ans</u> <i>Pas de documents supplémentaires à apporter.</i></p>		<input type="checkbox"/>	
<p><u>Demandeur titulaire d'un titre de séjour portant la mention « Accord de retrait du Royaume-Uni de l'UE » d'une durée de 10 ans</u> Une attestation sur l'honneur selon laquelle le demandeur ne s'est pas absenté du territoire français plus de 5 années consécutives au cours des 10 dernières années.</p>		<input type="checkbox"/>	

En complément des pièces demandées, vous pouvez joindre à vote dossier tout document que vous estimez utile à l'appréciation de votre situation.

Cadre réservé à l'administration

- B2 FPR Transfert
 Avis maire Intégration

Document délivré :

Type.....valable du au

Proposition motivée de l'agent instructeur :

- avis favorable avis défavorable